



HORS-SÉRIE  
CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE  
MAI 2024



# SPÉCIAL TRAVAUX

# Chères Cancelliennes, chers Cancelliens, chers amis,



Gérard Daviet,  
Maire de Chanceaux-sur-Choisille.

J'ai voulu faire paraître un « spécial travaux » pour partager avec vous les évolutions des grands chantiers en cours sur notre commune.

### L'ALSH

Aménagement d'un nouvel ALSH (Accueil de Loisir Sans Hébergement) avec un espace de vie sociale. Cet ALSH est situé en centre-ourg, contigu à la place de l'église Saint-Martin et à proximité des écoles élémentaire et maternelle. Le projet est situé dans le périmètre de protection de l'église et du Prieuré tous deux classés au registre des Monuments Historiques.

La commune a lancé la création d'une ZAC (Zoné d'Aménagement Concerté) à vocation d'habitats en frange Nord du centre-bourg. Pour accompagner le dynamisme démographique et assurer la qualité de son offre éducative, la commune a par conséquent lancé la réalisation d'un ALSH et d'un relais Petite Enfance.

La requalification du centre-bourg, propose d'investir le Patrimoine historique pour y accueillir des programmes d'utilité publique, c'est à dire une grande bibliothèque et une salle culturelle.

Ce nouvel équipement va s'installer dans la grange du Prieuré, édifice majestueux aux pignons minéraux marqués par des chainages en pierre supportant une toiture en ardoise et ses coyaux caractéristiques de l'architecture tourangelle.

Cette position stratégique à proximité immédiate des écoles, de la future bibliothèque et de la future salle culturelle, dessine le contour d'une nouvelle centralité active, vectrice de lien social.

Par ailleurs, le projet de réhabilitation la grange en salle polyvalente a été pensé pour qu'il n'y ait qu'un minimum d'intervention afin de conserver l'âme du bâtiment. L'extension contemporaine qui accueillera l'ALSH se démarque par son traitement en bois et verre, tout en respectant le gabarit et les règles de composition de la grange.

L'extension s'implante dans une unique longère, perpendiculairement à la grange, ceinturant le projet au Nord et à l'Ouest.

L'articulation des deux époques, s'effectue par un volume bas

totallement vitré, libéré des masses bâties au Sud et à l'Est. La cour de récréation baignée de toute la lumière, offrira un cadre idéal pour développer une biodiversité pédagogique à l'échelle du quartier.

Le préau, halle couverte en bois à toiture double pente, s'installe au cœur de ce nouvel écrin de verdure, détaché des autres bâtis. Il vient créer la 3<sup>e</sup> pièce de ce triptyque prolongé par un jardin pédagogique.

Quel est l'avancement du projet ? La fin du gros œuvre est imminente et notamment la partie du mur central de refend en béton.

La structure bois du bâtiment neuf démarre début juin. Côté existant, le clos couvert de la grange réhabilitée, sera finalisé très prochainement.

Labelisé passif haut, le futur équipement est la véritable démonstration d'une architecture frugale : structure bois, isolation bois-chanvre-paille, faux plafonds isolés en laine de bois compressée et une cour végétalisée.

Coût de ce nouveau bâtiment RPE et labelisé, bâtiment passif et certifié + réhabilitation de la grange : 5 760 000 euros HT. Les subventions perçues à ce jour s'élèvent à 1 779 790 euros.

La livraison est prévue en 2025.



## LES TRANSFORMATIONS DE LA GRANGE



## LA CONSTRUCTION DU NOUVEAU BÂTIMENT ALSH



## COFFRAGE DU MUR CENTRAL DE REFEND



### L'ÉGLISE SAINT-MARTIN

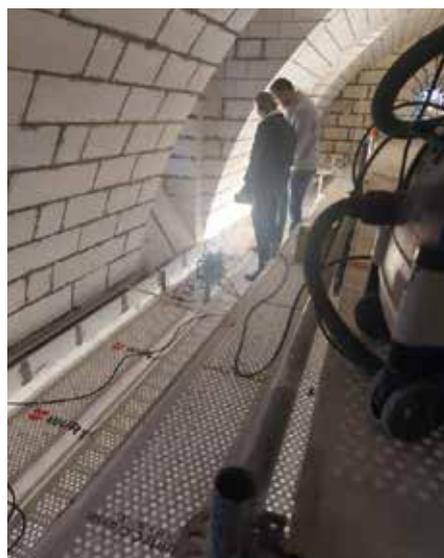
Rénovation de notre église : l'église Saint-Martin date du X<sup>e</sup> siècle. En 1144, le Pape Célestin II confirma la possession de l'église paroissiale par les moines de Saint-Julien.

La rénovation de l'intérieur poursuit son cours comme prévu. À la suite des travaux effectués en extérieur - tranche 1 terminée - dont le coût s'est élevé à 319 768 euros avec une contribution issue des subventions à hauteur de 260 811 euros, les tranches 2 et 3 concernent la réhabilitation des structures à l'intérieur de l'édifice, ainsi que la restauration du chevet qui fait la jonction avec le Prieuré.

Le coût de ces deux dernières tranches s'élève à 980 812 euros et a bénéficié d'une subvention de 484 700 euros.

La charpente de la voûte a été consolidée, la réfection des enduits plâtre du XIX<sup>e</sup> siècle ont été réalisées dans les règles de l'art avec une technique ancienne de piquage et de remplissage avec sable et chaux. Les décors de l'église Saint-Martin retrouvent enfin tout leur éclat originel. À ce jour, les échafaudages à l'intérieur ont été enlevés après le passage des gaines pour l'électricité et le chauffage. Une échelle en fer forgé abritant l'échelle en crinoline pour l'accès technique dans les combles a été posée.





Les travaux en extérieur sur le chevet ont été engagés fin 2023 avec l'installation de l'échafaudage permettant d'intervenir sur le toit. L'ancienne toiture, totalement délabrée, a été reconsolidée et renforcée en utilisant un maximum de matériaux d'origine. Une nouvelle couverture d'ardoise est en train d'être achevée, augmentée d'une gouttière pour récupérer les eaux de pluie et surmontée d'une croix en fer forgé. Les travaux se poursuivent sur les façades du chevet après la réouverture de la baie d'axe et les changements des pierres de taille dégradées des contreforts.



L'inauguration de ce monument historique et emblématique de la commune est prévue en présence de l'archevêché de Tours et des autorités pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2025.





### LANGENNERIE

Les travaux ont été réalisés par le SIEIL en ce qui concerne l'enfouissement des lignes électriques et Telecom ainsi que de la fibre. La mise en place de nouveaux candélabres a débuté depuis janvier 2024 et s'achèveront au fur et à mesure pour une livraison prévue à la fin de l'année.



### AS FOOTBALL

Les travaux effectués pour le club concernent la réfection complète du vestiaire visiteurs et l'installation de WC modernes - fini les toilettes à la turque - il était nécessaire de s'équiper de structures modernisées et accueillantes.



# CHANCEAUX SPÉCIAL TRAVAUX

---

## POUR LES CYCLISTES

Avenue Saint-Martin : installation d'une station couverte de parking pour tous les vélos.



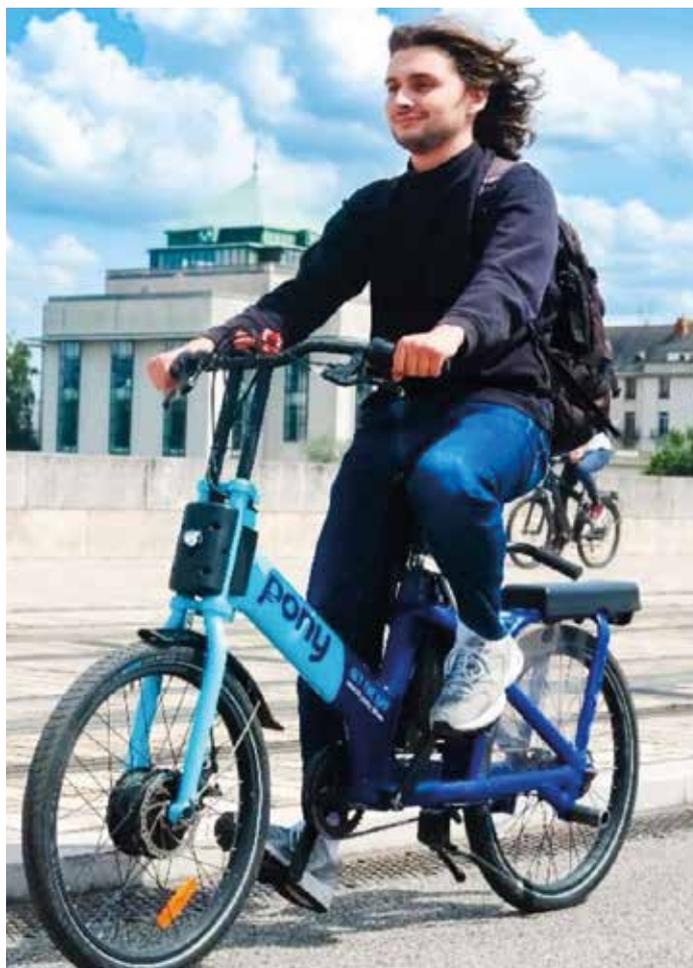
## LES VÉLOS PONY

Une convention a été passée entre Le Syndicat de Touraine et la société Pony afin de permettre aux personnes de bénéficier d'un système de location de vélos en libre-service. Ce nouveau service arrive cet été et sera composé de 500 vélos classiques et de 1 100 vélos deux places à assistance électrique sur 19 communes de la Métropole. Chanceaux-sur-Choisille va bénéficier de ce service. Les vélos seront obligatoirement stationnés sur des emplacements délimités grâce à un marquage au sol spécifique : ils ne pourront être restitués que dans l'une de ces zones.

À Chanceaux, il y aura quatre zones Pony : la première Avenue St Martin, la deuxième au Complexe Sportif, la troisième Avenue de Langennerie et enfin la quatrième au cœur du village.

Pour en profiter, il faudra télécharger l'application PONY (disponible sur iOS et Android) et s'identifier : grâce à la géolocalisation, l'application permet de visualiser les vélos disponibles, de les déverrouiller puis de facturer la location selon la durée.

Diverses formules de tarification au trajet ou en abonnement seront proposées : par exemple 2,90 euros pour un trajet de 10 minutes avec un vélo électrique ou 1,50 euros pour un trajet de 30 minutes avec un vélo classique.



Afin de conclure, notre équipe et moi-même continuons sans relâche de travailler pour vous et j'en profite pour remercier encore les conseillers, ainsi que les agents dans leurs charges respectives. Je veux également souligner les grands succès des nombreuses manifestations sportives et culturelles. Un grand merci

à toutes les associations, au Comité des Fêtes, à Chance Aux Activités, à l'Amicale Laïque, à nos écoles, à nos bénévoles de la bibliothèque, sans oublier notre marché nocturne !

**À bientôt, votre maire  
Gérard DAVIET**